

COMMUNIQUE DE PRESSE

22 mars 2022

Pré-inscriptions pour la rentrée scolaire 2022-2023

L'inscription scolaire d'un enfant dans une école maternelle et élémentaire bellerivoise passe d'abord par une préinscription. Si vous êtes nouvel arrivant, ou si votre enfant passe de la maternelle à l'élémentaire, ou s'il s'agit de sa toute première rentrée scolaire à Bellerive, la préinscription scolaire est obligatoire.



Comment ?

Les préinscriptions scolaires sont possibles de manière dématérialisée sur l'Espace famille. Les familles pourront effectuer les démarches via « Mon espace famille ».

Pour les familles ne disposant pas d'un accès internet, il reste cependant possible de prendre RDV auprès du service éducation.

Rendez-vous sur votre espace personnalisé pour enregistrer votre enfant. Pas encore de compte ? Inscrivez-vous, c'est plus que jamais le moment !

Accédez à l'espace famille :

<https://www.espace-citoyens.net/vichy-communaute/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>



Pour toute difficulté, contactez le service éducation au 04.70.58.87.00

Un certificat d'inscription avec mention de l'école d'affectation de l'élève sera ensuite adressé aux familles, après décision de la commission de régulation des inscriptions (courant mai 2022).

Les familles munies de ce certificat, du carnet de santé de l'enfant et du livret de famille, pourront ensuite se rendre dans l'école concernée pour procéder à l'admission définitive de l'enfant.

Journée portes ouvertes dans les écoles

Pour vous aider dans votre choix, les écoles de Bellerive vous ouvrent leurs portes le 29 mars 2022. Elles vous présentent leurs locaux, personnels et leur approche de l'enseignement.

- École Jean-Zay : 17h00 – 19h00, 14 rue de la Perche
- École Alexandre-Varenne : 16h45 – 18h15, 33 rue Charloing
- École Jean-Baptiste Burlot : 17h00 – 18h00, 43 rue Jean-Baptiste Burlot
- École Marx-Dormoy : 17h40 – 19h00, 14 rue Adrien Cavy